

d'une classe inférieure, pertes qu'on croit pas devoir estimer à moins de 100000 cent en moyenne, sur les transports du Canada.

A continuer.

Dimanche dernier, pendant l'orage, la foudre a tombé sur une grange appartenant à Mr. Charles Lefranc, arpenteur, du Château-Richer, sans causer beaucoup de dommage.

On apprend aussi du *Canadien* que la foudre a tombé sur le fil télégraphique à St. Valier et qu'une douzaine de poteaux auraient été brisés, et qu'au même moment le fil électrique se déchargeait sur le fil du télégraphe, à la Rivière du Loup et avait fait explosion dans le bureau de cet endroit. Personne n'a été tuée.

DÉPART DES STEAMERS ANGLAIS.

DE LIVERPOOL

CAMBRIA.....	5 aout,	à	New-York.
BRITANNIA.....	12 "	à	Boston.
NIAGARA.....	19 "	à	New-York.

DÉCÈS.

À la Rivière-Ouelle, le 10 du courant, à 6 heures du matin, Demoiselle Marie-Julienne-Clair Chauvin, à l'âge de 33 ans. Le 13 du mois dernier, le lieutenant Colonel Chapais allait rejoindre dans la tombe le corps de son fils, mort à l'âge de 30 ans, le 27 de février précédent ; et aujourd'hui c'est le tour de la jeune et infirme victime dont nous annonçons la perte prématurée. Le père, le fils et la fille en moins de six mois, ont dit un éternel adieu à la terre ! Leurs corps sont réunis dans l'église de la Rivière-Ouelle.



Société St. Jean-Baptiste.

SECTION NOTRE-DAME.

L'ÉLECTION annuelle des officiers de cette section aura lieu SAMEDI prochain, le 19 du courant à 7 heures et demie P. M., à l'Hôtel Blanchard, en la Basse-Ville de Québec. Les membres devront produire leur carte pour avoir droit de voter.

Par ordre,

J. M. HUDON,

J. B. A. CHARTIER.

Secrétaire.

Québec, 18 aout 1848.

PAR ENCAN

Seront vendus LUNDI le 21 du courant, à UNE heure de l'après midi, à la demeure du ci-devant révérend Frère Louis Faubourg et rue St. Valier.

TOUS les biens meubles dépendants de la succession du dit Frère Louis consistant en tables et chaises de mahogany, lits, et livres, Matelats, poêle, verrière et autres articles de ménage.

ANT. A. PARENT, jr.

Québec, 18 aout 1848.

AVIS.

TOUS ceux qui ont des réclamations contre la succession du feu Révérend Frère Louis, sont priés de filer leurs comptes détalement attestés, entre les mains de monsieur le Supérieur du Séminaire de Québec, ou du soussigné, et ceux qui doivent à la dite succession, sont requis de payer immédiatement, au soussigné ou au dit Supérieur, exécuteur-testamentaire.

ANT. A. PARENT, jr.

Québec 18 aout 1848. N. P.

IMPRIMERIE

de

L'Ami de la Religion et de la Patrie.

On exécute à cet imprimerie, toutes sortes d'ouvrages de typographie tels que :

**Livres, Catalogues,
Pamphlets, Factums,
Circulaires d'Encan,
Lettres de funérailles,**

&c., &c.

Exécutés sous le plus court délai, à des prix très réduits.

A VENDRE.

A des termes avantageux, la Maison du Soussigné, située sur le Marché de la Basse-Ville, avec des Voutes spacieuses qui se prolongent sous le Marché, et une entrée sur la rue St. Pierre.

4 aout, 1848.

AUG. AMIOT.

PRIX DES PASSAGES RÉDUITS.



STEAMER QUEEN

Le prix du passage de la Chambre dans ce Steamer, sera jusqu'à nouvel ordre, de 5s. les repas compris.

H. E. SCOTT.

Québec, 16 aout, 1848.

ENTREPRENEURS.

DES soumissions seront requises jusqu'au 20 du courant, à l'office du soussigné, pour la maçonnerie et charpenterie d'une maison à être construite à la Pointe-Lévy.

C. BAILLARGE,

Architecte.

Québec, 11 aout 1848.

MARCHÉ DE SAINT THOMAS.

Une assemblée du Conseil Municipal du Village de Montmagny tenue le vingt-trois de Mai dernier, a réglé pour l'établissement d'un marché à denrées dans le village du Montmagny, paroisse de Saint Thomas, Comté de Pislet, fut alors adopté et passé par le Conseil ; lequel marché (à compter du quinze du courant) sera ouvert trois fois par semaine seulement, c'est-à-dire tous les MARDI et JEUDI et SAMEDI ; s'il arrivait que quelqu'un de ces jours se trouverait un jour de fête, le marché serait alors ouvert les jours précédents, et se tiendra dans le dit Village de Montmagny sur le terrain en avant de la Halle, et dans la Halle érigée sur icelui.

LOUIS FOURNIER,

Maire.

Village de Montmagny, le 1er juin 1848.

Messieurs les Rédacteurs du *Canadien*, du *Journal de Québec*, sont priés de vouloir bien insérer dans leur journal, cet avertissement.

SOCIÉTÉ

SAINT-JEAN-BAPTISTE

De Québec.

ELECTION GENERALE.

EN conformité aux statuts de la Société il se tiendra une Assemblée Générale de tous les membres, lundi, le quatrième jour de Septembre prochain, à la Salle des Séances de l'Ancien Hôtel du Parlement à sept heures du soir, pour y procéder à l'élection des Officiers Généraux de la Société et à la confirmation de l'élection des officiers Sectionnaires.

Les Secrétaires de Section sont priés de communiquer au soussigné le rapport annuel des procédures de leurs sections respectives, avec la liste des membres et un état des finances, d'ici au vingt d'août prochain, afin que le tout soit soumis au Comité Général de Régie, et communiqué en forme de rapport annuel de la Société à l'Assemblée Générale du 4 Septembre.

Les membres sont requis d'exhiber leurs cartes d'admission à l'entrée de la salle pour avoir le droit de voter.

Par ordre,

U. J. TESSIER,

Secrétaire-Archiviste.

Québec, 24 juillet 1848.

Parapluies Français, Etc.

LES soussignés viennent de recevoir un assortiment de PARAPLUIES FRANÇAIS, en Soie cuite, de 26 et 28 pouces, montés en vrai bois.

BALALS FRANÇAIS de Chiendent, pour tapis.

PARFUMERIE de Lubin.

BROSSSES à barbe, françaises.

Une variété d'articles de GOUT et d'UTILITÉ comprenant l'assortiment le plus splendide qui ait été importé à Québec.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 28 juin 1848.

ASSOCIATION

POUR LA COLONISATION DES TOWNSHIPS DU DISTRICT DE QUEBEC.

L'ASSOCIATION a établi son Bureau en PRÉTÉRIE de Mme. J. B. A. CHARTIER, Notaire, en la Basse-Ville de Québec, dans l'Ancien Couvent :

N. B. — Le Bureau est ouvert tous les jours ouvrables de deux heures P. M. à cinq heures.

J. B. A. CHARTIER,
Secrétaire.

Québec, 17 juillet 1848.

FROMAGE DE GRUYÈRES.

LES soussignés viennent de recevoir par le John & Eléonore de Bordeaux, quelques MEULES de ce fromage recherché et qui est de la meilleure qualité.

J. & O. CREMAZIE,
Rue la Fabrique, No. 12.

Québec, 16 juin 1848.



BATEAUX-A-VAPEUR

DE LA LIGNE DU PEUPLE.

LES bateaux-a-vapeur le QUEBEC et le JOHN MUNN, portant la malle, laisseront Québec tous les jours pour MONTREAL, à 5 heures, P. M. Ils s'arrêteront à Trois-Rivières, au Port St. François et Sorel. Passagers de chambre, 15s., sur le pont, 5s.

J. WILSON

Québec, 26 mai, 1848.

AVIS Important. — Toute personne campagne qui nous fournira 4 abonnements en de payer, aura droit de recevoir notre journal.